Un fromage au secours de la forêt de Bercé

Le fromage de chèvre « Petit Billy » affiche sur son étiquette son engagement pour l'environnement. L'entreprise bretonne participe à la replantation d'arbres à Bercé.

La forêt de Bercé, dans la Sarthe, est labellisée « forêt d'exception » depuis mars 2017. | CRÉDIT PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Depuis mi-juin, le fromage de chèvre « Petit Billy » fait parler de lui... Il a **« retiré sa feuille »**. Feuille qui est **« un symbole assez fort »**. Ce clin d'œil permet à l'entreprise Triballat Noyal (basée à Noyal-sur-Vilaine, en Ille-et-Vilaine) d'attirer l'attention des consommateurs sur l'une de ses actions. Elle **« soutient la replantation d'une parcelle de trois hectares dans la forêt domaniale de Bercé, fragilisée en 2014 par un incendie et récemment labellisée forêt d'exception »**. Engagée depuis plusieurs années **« dans une démarche de responsabilité sociétale »**, la société veut **« approcher la neutralité carbone »**, expliquent Pierre Jacopin, chef de produit fromages et beurre, et Jean-Marc Lévêque, responsable développement durable chez Triballat Noyal. Grâce notamment à son partenariat avec Kinomé (une entreprise à mission d'intérêt général, qui place l'arbre au cœur du développement humain et économique), Triballat Noyal soutient des projets pédagogiques et ayant un effet sur le carbone.

Replanter 2 000 arbres à Bercé

Dans la Sarthe, des écoliers participent à la plantation de 2 000 arbres en forêt de Bercé. Ce qui a séduit Triballat Noyal. En octobre-novembre, des salariés de Petit Billy iront aussi replanter des arbres à Bercé.

L'action, commencée en décembre 2017 avec des élèves de Marigné-Laillé, se poursuit. **« On renouvelle l'opération avec trois écoles sarthoises en décembre »**, annonce Joël Linte, responsable de l'unité territoriale Sarthe et Mayenne à l'Office national des forêts (ONF), qui gère le massif de Bercé.

Des actions pour développer la forêt

Depuis l'obtention du label « forêt d'exception », en mars 2017, plusieurs actions sont menées. Une application mobile a été lancée pour découvrir la forêt domaniale.

Un petit film (4 minutes 17) a été tourné, *Des chênes et des hommes*. **« Sur la gestion du chêne. À quoi il sert... Car il faut plusieurs générations d'hommes pour obtenir un bois d'exception »**, explique Joël Linte. Il est actuellement diffusé sur l'île de Nantes, dans le cadre du Voyage à Nantes.

Des sentiers ont été réalisés : l'un contemplatif, le sentier de la Futaie des Clos, ainsi que deux boucles de 3 et 6 km, dont l'une démarre de Carnuta, maison de l'Homme et de la forêt (à Jupilles).

À venir, une structure en bois qui accueillera des manifestations, sur l'ancien site des sources de l'Hermitière. **« On a lancé un appel à projet aux architectes »**, précise Joël Linte.

Corinne CHAUVIGNÉ.